

RECUEIL DE TEXTES

Droit social

Volume I

Droit du travail

7^e édition

Edité par
Jean-Philippe Dunand
Rémy Wyler
Anne-Sylvie Dupont
Bettina Hummer

Helbing Lichtenhahn

Table des matières

Avant-propos	V
Table des abréviations	XIII
I. Droits fondamentaux	1
1. Constitution fédérale de la Confédération suisse (Cst.) du 18 avril 1999, RS 101 <i>Art. 8, 27, 28, 41, 95*, 110*, 114, 116, 117, 117a, 118, 121a, 197 ch. 11, 197 ch. 14 (*avec disposition transitoire)</i>	3
2. Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (Loi sur l'égalité, LEg) du 24 mars 1995, RS 151.1	10
3. Ordonnance sur la vérification de l'analyse de l'égalité des salaires (ci-après «O-égalité-salaires») du 21 août 2019, RS 151.14	19
II. Dispositions sur le contrat de travail	23
4. Loi fédérale complétant le Code civil suisse (Code des obligations, CO) du 30 mars 1911, RS 220 <i>Art. 319 à 362, 732 à 735d</i>	25
III. Protection des travailleurs	77
5. Loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif (ci-après «LPTP») du 3 octobre 2008, RS 818.31	79
5.1. Ordonnance sur la protection contre le tabagisme passif (Ordonnance concernant le tabagisme passif, OPTP) du 28 octobre 2009, RS 818.311	82
6. Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr) du 13 mars 1964, RS 822.11	85
6.1. Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1) du 10 mai 2000, RS 822.111	113
6.1.1. Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité (Ordonnance sur la protection de la maternité, ci-après «OPMAT») du 20 mars 2001, RS 822.111.52	155

6.2.	Ordonnance 2 relative à la loi sur le travail (OLT 2) (Dispositions spéciales pour certaines catégories d'entreprises ou de travailleurs) du 10 mai 2000, RS 822.112	165
6.3.	Ordonnance 3 relative à la loi sur le travail (OLT 3) (Protection de la santé) du 18 août 1993, RS 822.113	187
6.4.	Ordonnance 4 relative à la loi sur le travail (OLT 4) (Entreprises industrielles, approbation des plans et autorisation d'exploiter) du 18 août 1993, RS 822.114	199
6.5.	Ordonnance 5 relative à la loi sur le travail (Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5) du 28 septembre 2007, RS 822.115	217
6.5.1.	Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (ci-après «OTJeunes») du 12 janvier 2022, RS 822.115.2	226
7.	Loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir (Loi sur le travail au noir, LTN) du 17 juin 2005, RS 822.41	233
7.1.	Ordonnance concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir (Ordonnance sur le travail au noir, OTN) du 6 septembre 2006, RS 822.411	243
8.	Loi fédérale sur les mesures d'accompagnement applicables aux travailleurs détachés et aux contrôles de salaires minimaux prévus par les contrats-types de travail (Loi sur les travailleurs détachés, LDét) du 8 octobre 1999, RS 823.20	248
8.1.	Ordonnance sur les travailleurs détachés en Suisse (Odét) du 21 mai 2003, RS 823.201	259
IV.	Prévention des accidents	273
9.	Loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) du 20 mars 1981, RS 832.20 <i>Art. 1a à 9, 81 à 84</i>	275
9.1.	Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA) du 19 décembre 1983, RS 832.30	281
9.2.	Ordonnance sur la sécurité et la protection de la santé des travailleurs dans les travaux de construction (Ordonnance sur les travaux de construction, OTConst) du 18 juin 2021, RS 832.311.141	325

V. Personnel de la Confédération	359
10. Loi sur le personnel de la Confédération (LPers) du 24 mars 2000, RS 172.220.1	361
10.1. Ordonnance-cadre relative à la loi sur le personnel de la Confédération (Ordonnance-cadre LPers, ci-après «O-cadre LPers») du 20 décembre 2000, RS 172.220.11	391
10.2. Ordonnance sur le personnel de la Confédération (OPers) du 3 juillet 2001, RS 172.220.111.3	399
10.3. Ordonnance concernant la commission de conciliation selon la loi sur l'égalité (ci-après «OConCLEg») du 10 décembre 2004, RS 172.327.1	481
VI. Contrats de travail spéciaux	485
11. Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) du 13 décembre 2002, RS 412.10	487
12. Loi fédérale sur la formation continue (LFCo) du 20 juin 2014, RS 419.1	512
13. Loi fédérale sur le travail à domicile (Loi sur le travail à domicile, LTrD) du 20 mars 1981, RS 822.31	519
14. Loi fédérale sur le service de l'emploi et la location de services (LSE) du 6 octobre 1989, RS 823.11	524
14.1. Ordonnance sur le service de l'emploi et la location de services (Ordonnance sur le service de l'emploi, OSE) du 16 janvier 1991, RS 823.111	546
VII. Droit collectif	573
15. Loi fédérale permettant d'étendre le champ d'application de la convention collective de travail (LECCT) du 28 septembre 1956, RS 221.215.311	575
16. Arrêté du Conseil fédéral établissant un contrat-type de travail pour les médecins-assistants (ci-après «A CTT médecins-assistants») du 5 mai 1971, RS 221.215.328.1	583
17. Arrêté du Conseil fédéral établissant un contrat-type de travail pour le personnel soignant (ci-après «A CTT personnel soignant») du 23 décembre 1971, RS 221.215.328.4	587
18. Ordonnance sur le contrat-type de travail pour les travailleurs de l'économie domestique (CTT économie domestique, ci-après «O CTT économie domestique») du 20 octobre 2010, RS 221.215.329.4	593

19.	Loi fédérale sur le travail dans les fabriques (ci-après «LFab») du 18 juin 1914, RS 821.41	597
20.	Loi fédérale concernant l'Office fédéral de conciliation en matière de conflits collectifs du travail (ci-après «Loi OFCMCCT») du 12 février 1949, RS 821.42	600
21.	Loi fédérale sur l'information et la consultation des travailleurs dans les entreprises (Loi sur la participation, ci-après «LParticipation») du 17 décembre 1993, RS 822.14	604
VIII.	Dispositions annexes	609
22.	Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) du 16 décembre 2005, RS 142.20 <i>Art. 1 à 4, 10 à 11, 18 à 30, 38 à 40, 61a, 85a, 91, 117, 117a, 120, 122</i>	611
	22.1. Ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA) du 24 octobre 2007, RS 142.201 <i>Art. 1 à 8, 18a-31, 38 à 53a, 64 à 65c, 83 à 86</i>	625
23.	Loi fédérale sur la fusion, la scission, la transformation et le transfert de patrimoine (Loi sur la fusion, LFus) du 3 octobre 2003, RS 221.301 <i>Art. 1 à 2, 14, 25 à 28, 37, 39, 45 à 50, 68 à 71, 74 à 77, 85 à 87, 96</i>	648
24.	Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (Loi sur le droit d'auteur, LDA) du 9 octobre 1992, RS 231.1 <i>Art. 1, 17</i>	660
25.	Loi fédérale sur la protection des obtentions végétales (ci-après «LPOV») du 20 mars 1975, RS 232.16 <i>Art. 1, 9</i>	661
26.	Loi fédérale sur la protection des données (LPD) du 25 septembre 2020, RS 235.1 <i>Art. 1 à 21, 24 à 26, 28 à 32, 60 à 66, 68 à 70</i>	663
	26.1. Ordonnance sur la protection des données (OPDo) du 31 août 2022, RS 235.11 <i>Art. 1 à 5, 7 à 24, 45 à 47</i>	680
27.	Code pénal suisse (CP) du 21 décembre 1937, RS 311.0 <i>Art. 1, 81 à 83, 102, 110, 111, 116, 122, 123, 125 à 129, 159, 188, 193, 229, 320 à 321^{ter}, 322^{ter} à 322^{quinquies}, 325^{quater}, 326^{bis}, 333</i>	694
28.	Loi fédérale sur l'analyse génétique humaine (LAGH) du 15 juin 2018, RS 810.12 <i>Art. 1, 37 à 41, 56 al. 1 let. g, 58</i>	706

29.	Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (Loi sur les banques, LB) du 8 novembre 1934, RS 952.0 <i>Art. 1, 10a, 26, 47</i>	709
IX.	Droit de procédure	713
30.	Loi fédérale sur la procédure administrative (PA) du 20 décembre 1968, RS 172.021 <i>Art. 1, 14, 72</i>	715
31.	Loi sur le Tribunal fédéral (LTF) du 17 juin 2005, RS 173.110 <i>Art. 65, 74, 83 let. g, 85, 89</i>	718
32.	Loi sur le Tribunal administratif fédéral (LTAF) du 17 juin 2005, RS 173.32 <i>Art. 32, 33</i>	721
33.	Code de procédure civile (CPC) du 19 décembre 2008, RS 272 <i>Art. 1 à 3, 9 à 16, 31, 34, 35, 68, 113 à 116, 138, 199 à 201, 204, 210 à 212, 243 à 247, 250, 348, 400 à 408</i>	725
34.	Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP) du 11 avril 1889, RS 281.1 <i>Art. 57a, 93, 116, 211a, 219, 220</i>	742
X.	Droit international privé	747
35.	Convention concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale (Convention de Lugano, CL) du 30 octobre 2007, RS 0.275.12 <i>Art. 1, 18 à 21</i>	749
36.	Loi fédérale sur le droit international privé (LDIP) du 18 décembre 1987, RS 291 <i>Art. 1, 115, 117, 121, 122</i>	752
XI.	Schéma heures supplémentaires/travail supplémentaire	755
XII.	Echelle bernoise	759
XIII.	Index	763